

# ACCUEIL D'UN STAGIAIRE DE SECONDE

Vous avez souhaité contribuer au succès de l'opération  
"Mon stage de seconde".

Découvrez ici comment ça marche !

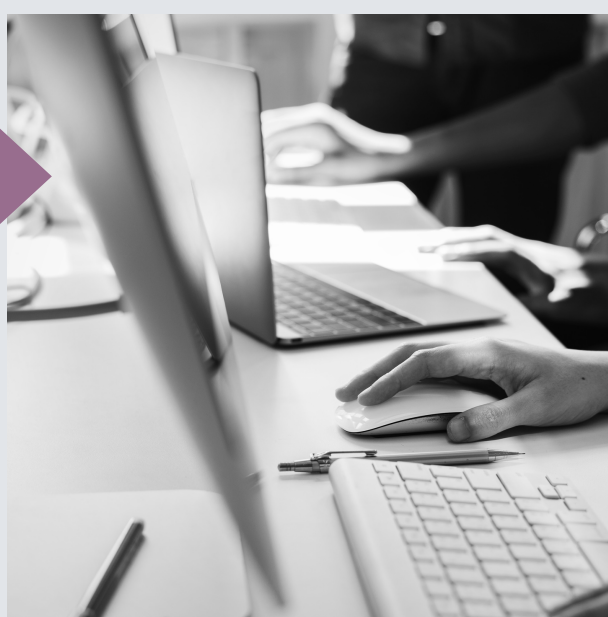
## DIFFUSION

Nous diffusons vos offres de stage au lycée ainsi que sur le site de la CCVH, à partir du 22 avril.

Vous pouvez également publier vos offres de stages sur :

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)  
[idstages.laregion.fr](http://idstages.laregion.fr)

# 01



## CANDIDATURE

Du 22 avril au 15 mai le stagiaire postule via le formulaire "Demande ton stage" directement auprès de l'employeur, sur l'adresse de l'offre de stage.

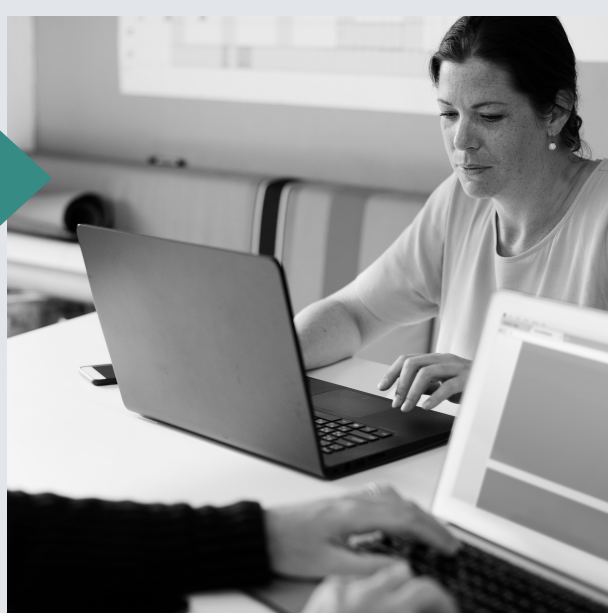
# 02

## SELECTION

Vous sélectionnez le stagiaire qui vous convient et vous envoyez votre réponse.

N'hésitez pas à répondre à tous les postulants, y compris ceux qui n'ont pas été retenus.

# 03



## SIGNATURE

Vous remplissez et signez la convention de stage :  
lycée-stagiaire-employeur

# 04

## INFORMATION

Vous informez la CCVH des stagiaires retenus.

# 05

